



La Commune



D'où vient l'Union "européenne" ?

La Lettre de La Commune, nouvelle série, n° 96 – mercredi 17 avril 2019

Voici la seconde partie de notre Dossier contre l'Union Européenne. Avant de revenir sur l'histoire de cette « construction européenne », il faut rappeler que la commission dite de Bruxelles qui dirige l'UE n'est pas élue par le Parlement de Strasbourg, mais nommée. « Les **membres de la Commission**, bien que désignés par leurs gouvernements respectifs, **ne représentent pas leur État, ils sont indépendants** »¹. Quant à cette « aventure européenne », elle a fait ses premiers pas en 1940, les nazis en ont été les pionniers, l'architecte de la dite Europe fut, avec l'aide des États-Unis, un certain Walter Hallstein qui avait œuvré au schéma de l'Europe hitlérienne, au plus haut niveau...



Voici la seconde partie de notre Dossier contre l'Union Européenne. Avant de revenir sur l'histoire de cette « construction européenne », il faut rappeler que la commission dite de Bruxelles qui dirige l'UE n'est pas élue par le Parlement de Strasbourg, mais nommée. « Les **membres de la Commission**, bien que désignés par leurs gouvernements respectifs, **ne représentent pas leur État, ils sont indépendants** »¹. Quant à cette « aventure européenne », elle a fait ses premiers pas en 1940, les nazis en ont été les pionniers, l'architecte de la dite Europe fut, avec l'aide des États-Unis, un certain Walter Hallstein qui avait œuvré au schéma de l'Europe hitlérienne, au plus haut niveau...

Le fait qu'Hitler ait tenté de faire vivre, sous sa férule, un marché européen ne suffit pas à vouer aux gémonies le principe d'un marché continental. Il est bon de le rappeler, néanmoins, face à toutes les bonnes âmes qui présentent toute opposition à l'UE comme du nationalisme et du populisme, comme si l'UE était lavée de tout chauvinisme. Elle en est contraire devenue l'agent le plus actif.

Hitler avait ses moments de lucidité. Il avait lu des écrits marxistes afin de les détourner et de plagier ce qui lui chantait dans les premiers textes de l'Internationale communiste, mais aussi les articles de Trotsky des années 1930.

Hitler avait ainsi compris que les classes dirigeantes anglaises voulaient balkaniser l'Europe afin de mieux y faire régner leur

hégémonie comme gendarme de l'Europe, tandis que les classes dirigeantes françaises étaient obsédées par l'idée de balkaniser l'Allemagne et d'annexer la rive gauche du Rhin à la France. Les dirigeants US entendaient pour leur part, comme l'indiqua Trotsky, « réduire l'Europe à la portion congrue » et ne voyaient donc pas d'un mauvais œil une « union européenne », pourvu qu'elle soit rabougrie. Les capitalistes et banquiers américains militaient déjà pour la « mondialisation », c'est-à-dire : libre circulation des capitaux.

Fort de ses succès et batailles victorieuses, Hitler crée le Marché Européen, plébiscité par les capitalistes et banquiers français qui pouvaient ainsi considérer que la défaite de la France était un mal pour un bien.

Le marché européen orchestré par Hitler s'effondrera avec le 3^{ème} Reich en 1945.

Le plan Roosevelt d'anéantissement de l'Allemagne

Nous savons que l'Allemagne a subi de la part des Anglais et des Yankees des bombardements exterminateurs.

Le plan Roosevelt pouvait se résumer ainsi :

« L'Allemagne allait être morcelée, des territoires seraient donnés à l'URSS, à la Pologne, à la France, et au Danemark. Tout ce qui restait de son industrie lourde serait détruit.

L'Allemagne allait redevenir un petit Etat médiéval, de petites exploitations agricoles qui lui permettraient tout juste de survivre. Ce plan était soutenu par Roosevelt, mais Churchill s'y opposant catégoriquement, il fut vite abandonné... »²

En 1949, sera créé un **Conseil de l'Europe** qui va se concentrer sur la question des droits de l'Homme. Churchill avait souhaité que ce Conseil soit l'aire de lancement d'États-Unis d'Europe. En vain.

Il ne faut donc pas confondre ce Conseil de l'Europe et la Cour européenne des droits de l'homme avec la future UE.

Les tentatives de créer une communauté européenne de défense en 1953 échouent. Le fait que cette idée soit associée au réarmement de l'Allemagne de l'Ouest cristallise toutes les oppositions à ce projet mort-né, d'autant plus que les accords de Yalta en 1945 entre les « trois grands » (Roosevelt – Churchill – Staline) ont consacré la division de l'Europe et de l'Allemagne.

De la Communauté européenne du charbon et de l'acier

En 1952, la C.E.C.A (Communauté européenne du charbon et de l'acier) sera la matrice de la future UE.

Selon la revue Alternatives économiques de mai 1993, cette CECA avait pour objectif de « soutenir massivement les industries européennes du charbon et de l'acier pour leur permettre de se moderniser, d'optimiser leur production et de réduire leurs coûts, tout en prenant en charge l'amélioration des conditions de vie de leurs salariés et leur reclassement en cas de licenciement »³ ...

Nous y trouvons les 6 pays qui, cinq ans plus tard, vont créer la Communauté économique européenne : France, la RFA, l'Italie et les pays du Benelux (la Belgique, le Luxembourg et les Pays-Bas).

...à la Communauté économique européenne

Ancien membre de l'Association national-socialiste des enseignants (*Nationalsozialistischer Lehrerbund*), l'Association des juristes nationaux-socialistes (*Nationalsozialistischer Rechtswahrerbund*), l'Association allemande national-socialiste des maîtres de Conférence (*Nationalsozialistischer Deutscher Dozentenbund*), selon Wikipedia, Walter Hallstein sera le premier président de la Commission européenne de 1958 à 1967. Bien qu'ayant été membre d'associations relevant du parti nazi, n'étant pas encarté au NSDAP (parti national-socialiste –nazi), il passe pour un « pas nazi ». Peu importe, ce qui incombe ici est sa filiation avec le premier marché « européen » imposé par Hitler.

Le traité de Rome (1957) vu par Pierre Mendès-France

En 1957, Pierre Mendès-France est encore un « radical-socialiste », il n'est pas, a priori, hostile à l'unité de l'Europe. Pourtant il va se dresser contre le traité de Rome :

« Nous aurons aussi à subir dans le Marché commun une concurrence redoutable (...) Certaines de nos industries, tout au moins, ne pourront pas s'adapter ou s'adapteront mal (...) En cas de marché commun sans barrières douanières ou contingents, ou bien avec des barrières et des contingents rapidement réduits puis éliminés, les marchandises dont les prix de

revient sont les plus bas se vendent par priorité et dans tous les pays participants. Ces prix de revient sont fonction des charges qui pèsent sur la production. Or, la France connaît de lourds handicaps dans la compétition internationale. Elle supporte des charges que les autres n'ont pas, tout au moins au même degré : charges militaires, charges sociales, charges d'outre-mer. »

Dans cette première partie, il exprime d'abord les craintes de la classe dirigeante française.

Il poursuit : « J'en viens, maintenant, aux charges sociales qui ont été évoquées à plusieurs reprises par un certain nombre de nos collègues. La seule harmonisation prévue en principe concerne l'égalité des salaires masculins et féminins dans un délai de quatre, cinq ou six ans. (...) Aucune autre généralisation d'avantages sociaux n'est vraiment organisée ni même garantie et cela apparaît si l'on énumère un certain nombre de ces avantages sociaux qui pèsent, dans une mesure qui est loin d'être négligeable, sur la productivité et sur les prix de revient. (...) **La tendance à l'uniformisation n'implique-t-elle pas que les pays les plus avancés vont se voir interdire, au moins momentanément, de nouveaux progrès sociaux ?** (...) C'est bien ce que donne à croire l'article 48 du projet en discussion, et dont voici le texte : « Après l'entrée en vigueur du traité, les États membres, afin de prévenir l'apparition de nouvelles distorsions de la concurrence, se consulteront mutuellement avant de procéder à l'introduction ou à la modification de dispositions législatives ou administratives susceptibles d'avoir une incidence sérieuse sur le fonctionnement du Marché commun. » (...) **Tout relèvement de salaire ou octroi de nouveaux avantages sociaux n'est-il pas dès lors, et pour longtemps, exclu pour les ouvriers français ?** Sur ce point, je mets le gouvernement en garde : **nous ne pouvons pas nous laisser dépouiller de notre liberté de décision dans des matières qui touchent d'aussi près notre conception même du progrès et de la justice sociale ; les suites peuvent en être trop graves du point de vue social comme du point de vue politique. Prenons-y bien garde aussi : le mécanisme une fois mis en marche, nous ne pourrions plus l'arrêter . »**⁴ ;

A suivre :

- De la CEE à l'UE
- A propos du TFUE, traité de fonctionnement de l'UE

Mercredi 17 avril 2019

1 Source : <https://www.vie-publique.fr/decouverte-institutions/union-europeenne/fonctionnement/institutions/comment-sont-nommes-president-membres-commission-europeenne.html>

2 « Guerre 1939 1945, La Bataille De Berlin documentaire 2016 histoire <https://youtu.be/LDkx6kAg3XM> (25 :09)

3 Cité dans : https://fr.wikipedia.org/wiki/Communaut%C3%A9_europ%C3%A9enne_du_charbon_et_de_l%27acier#AE93

4 <https://blogs.mediapart.fr/danyves/blog/150815/discours-de-pierre-mendes-france-contre-le-traite-de-rome-le-18-janvier-1957>

Modifié le mardi 16 avril 2019

Voir aussi dans la catégorie Lettre de la Commune - Chronique Hebdo

LA POUDRIERE

La Lettre de La Commune, nouvelle série, n° 117 - Jeudi 12 septembre 2019 Les manifestations en Gile' Jaune ont nettement repris leur cours, ce dernier samedi, malgré cette répression dictée par... >>

« QU'ON N'ACCUSE PAS LA POLICE D'AVOIR TUÉ QUELQU'UN » ! LES MENACES DE CASTANER

La Lettre de La Commune, nouvelle série, n° 116 - Mardi 3 septembre 2019 Castaner-Macron menacent celles et ceux qui rapportent les VRAIES NEWS sur les conséquences de la répression qu'ils ont... >>

Lettre ouverte aux syndicalistes de la CGT

La Lettre de La Commune, nouvelle série, n° 115 - Mardi 27 août 2019 La CGT connaît une des plus grandes crises de son histoire. Trop souvent selon nous, cette crise est attribuée à la... >>

Comment meurt un sans abri – OÙ VA LA POLICE ?

La Lettre de La Commune, nouvelle série, n° 114 - Mardi 21 août 2019 C'est un sans-abri désespéré. Ce se passe à Menton, en pleine saison touristique. Ses veines sont tailladées au niveau... >>

Chronique d'une chute de régime – Août 2019

La Lettre de La Commune, nouvelle série, n° 113 - Dimanche 11 août 2019 Quand un régime politique

La Lettre de La Commune, nouvelle série, n° 110 - Dimanche 17 août 2019 Quand un régime politique crève, ce n'est pas beau à voir. Les coups pleuvent drus, dans tous les sens du terme. Cette... >>

« UNE AFFAIRE D'ÉTAT »

La Lettre de La Commune, nouvelle série, n° 112 - Dimanche 4 août 2019 D'abord, il y a la stupeur, le choc, la tristesse. Le Premier ministre y coupe court, sèchement et lâchement..... >>
